

Trekking au cœur du Massif de l'Andringitra



Jours:	7
Prix:	1750000 MGA Vol international non inclus
Confort:	★★★★★
Difficulté:	★★★☆☆
📍 Randonnée	📍 Hors des sentiers battus
📍 Faune et Flore	📍 Marché Local
📍 Les incontournables	

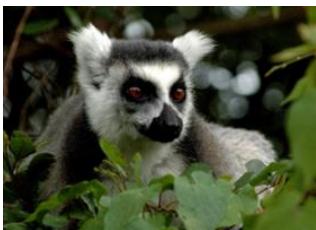
A pied dans les plus belles montagnes des Hautes Terres Malgaches

A travers ce voyage, nous parcourons les **Hautes Terres** jusqu'au **massif de l'Andringitra**, pour rejoindre à pied la belle **Vallée du Tsaranoro** et ses falaises vertigineuses.

Nous vous entraînons à travers un **kaléidoscope d'ambiances et de découvertes** exceptionnelles, au cœur de la **biodiversité malgache**. Un curieux mélange de rouge et de vert domine la région d'**Antsirabe**, où les ondoyantes rizières font écho à la latérite de la terre malgache. Dans la continuité des Hautes Terres, le **Massif de l'Andringitra** présente une ambiance de haute montagne. Enfin, la tranquille Vallée du Tsaranoro, surplombée de ses falaises vertigineuses, qui dominent les villages et les rizières.

Nos randonnées sont d'un **niveau Débrouillé** : 5 à 7 heures de marche par jour. Voyage accessible à toute personne ayant une certaine endurance ainsi qu'une pratique de la randonnée ou d'un sport. Rythme régulier, difficultés techniques modérées pour un **dénivelé positif moyen** de moins de 800 mètres par jour.

Jour 1. RDV à la Réserve Villageoise d'Anja, début de notre trek au cœur du pays Betsileo



Anja 📍

- RDV dans l'après-midi à la **réserve d'Anja**. C'est au pied de ce massif de granit que nous installons notre campement. Transfert jusqu'à Anja non-inclus, possibilité d'organiser les transferts en sus, sur demande. Nous consulter.

Nous rencontrons l'équipe locale de guide et porteurs, qui seront nos compagnons de voyage pour les 5 jours à venir.

En fin de journée, nous faisons une incursion dans la forêt où quelques familles d'espiègles lémurs catta ont élu domicile. Nous aurons également l'opportunité de les retrouver le lendemain matin avant notre départ. La **réserve d'Anja** est gérée directement par les villageois. Les profits permettent l'amélioration des conditions de vie des villages alentours.

🍴 Dîner

Bivouac Détours Madagascar

🏠 Hébergement

Bivouac Détours Madagascar

Jour 2. Trekking dans l'Andringitra: d'Anja à Manampotsy en compagnie des Lémurs Catta



Anja 📍
24km - 🕒 7h
Manampotsy 📍

Anja - Manampotsy

- Notre périple commence au départ de la **Réserve spéciale d'Anja**, site géré par la communauté villageoise, qui abrite en petites colonies ces lémuriens à queue annelée, les **makis catta**.

Journée de randonnée à travers les paysages **Betsileo**. Le décor est dominé par l'agriculture et l'élevage. Nous cheminons le long des sentiers des troupeaux de zébus, jusqu'au village de pasteurs de **Manampotsy**. Installation de notre premier bivouac non loin de la bourgade, sur la colline suivante.

☕ Petit déjeuner	Bivouac Détours Madagascar
🍴 Déjeuner	Bivouac Détours Madagascar
🍷 Dîner	Bivouac Détours Madagascar
🏠 Hébergement	Bivouac Détours Madagascar

Jour 3. Trekking dans l'Andringitra : de Manampotsy à Belambo entre les massifs granitiques



Manampotsy 📍
24km - 🕒 7h
Belambo 📍

Manampotsy - Belambo

- Pour notre deuxième journée, nous randonnons au cœur d'un paysage dominé par de grands massifs granitiques. Dans un décor désertique, nous trouvons tout un ensemble de plantes grasses telles que les Kalanchœs, Alôes et les Pachypodiums, accompagnées de petites forêts coincées au creux des vallées.

Au loin, les plus hauts sommets de l'**Andringitra** apparaissent. En fin de journée, nous arrivons au camp **Belambo**. Nous sommes maintenant dans le Parc National de l'Andringitra.

Installation de notre campement pour la nuit.

☕ Petit déjeuner	Bivouac Détours Madagascar
🍴 Déjeuner	Bivouac Détours Madagascar
🍷 Dîner	Bivouac Détours Madagascar
🏠 Hébergement	Bivouac Détours Madagascar

Jour 4. Les paysages lunaires de l'Andringitra, au pied du Pic Boby jusqu'à Andriampotsy



Belambo 📍
24km - 🕒 7h
Andriampotsy 📍

Belambo - Andriampotsy

- Au troisième jour, nous partons tôt le matin, pour rejoindre **Andriampotsy**, situé à 2 000 m d'altitude. Ce sera le point de départ de notre randonnée du lendemain, vers le 2ème plus haut sommet de Madagascar : le **Pic Boby**, culminant à 2 658 m.

Les paysages ici sont lunaires, les malgaches appellent cet endroit « *le plateau des Extra-terrestres* ». Un petit détour pour admirer de plus près les deux **Cascades sacrées**: **Riambavy** (cascade femelle) et **Riandahy** (cascade mâle), en passant par la **Grotte du Jajofa**.

Nous installons notre campement à Andriampotsy, à 2050m d'altitude, prêts pour notre ascension du **Pic d'Imarivolanitra** du lendemain.

☕ Petit déjeuner	Bivouac Détours Madagascar
🍴 Déjeuner	Bivouac Détours Madagascar

Jour 5. L'ascension du Pic Bobby, Imarivolanitra



Andriampotsy 📍

6km - ⌚ 2h

Pic Bobby 📍

12km - ⌚ 4h

Iantaranomby 📍

Andriampotsy - Pic Bobby

- Tôt le matin, nous partons en direction du 2ème plus haut sommet de Madagascar, le **Pic Bobby ou Imarivolanitra**, culminant à **2 658 m** d'altitude.

Cette belle randonnée se pratique sur un sentier bien aménagé. Nous partons de très bonne heure pour bénéficier de la vue du sommet. Si le ciel est suffisamment dégagé, nous pouvons même apercevoir la côte Est.

Pic Bobby - Iantaranomby

- Nous revenons sur nos pas jusqu'au lieu de bivouac d'**Andriampotsy**. Nous retrouvons le plateau lunaire surréaliste qui mérite le surnom d'« *extraterrestre* » tant les érosions sont fantasmagoriques. Nous traversons ensuite la forêt de palmiers **Ravenea glauca**, endémiques de cette région, jusqu'à notre lieu de bivouac d'**Iantaranomby**, au bord d'une belle rivière dans laquelle nous pourrions nous rafraîchir.

Jour 6. Du Parc National de l'Andringitra à la Vallée de Tsaranoro



Iantaranomby 📍

12km - ⌚ 5h

Vallée de Tsaranoro 📍

Iantaranomby - Vallée de Tsaranoro

- Le cinquième jour, notre marche nous mène jusqu'au cœur de la **Vallée du Tsaranoro**, où nous arrivons en fin de matinée. Cette superbe vallée est dominée par d'**immenses falaises**, très prisées des amateurs d'escalade. Nous y retrouvons de nouveau les **Lemur Catta**, vivant dans les portions de forêts préservées. La vallée est vivante, et les villages qui la parsèment sont magnifiques. La simplicité et la chaleur des gens qui les habitent prodiguent une atmosphère fantasmagorique aux lieux, que nous pourrions explorer l'après-midi.

Jour 7. Fin de notre périple dans la Vallée de Tsaranoro

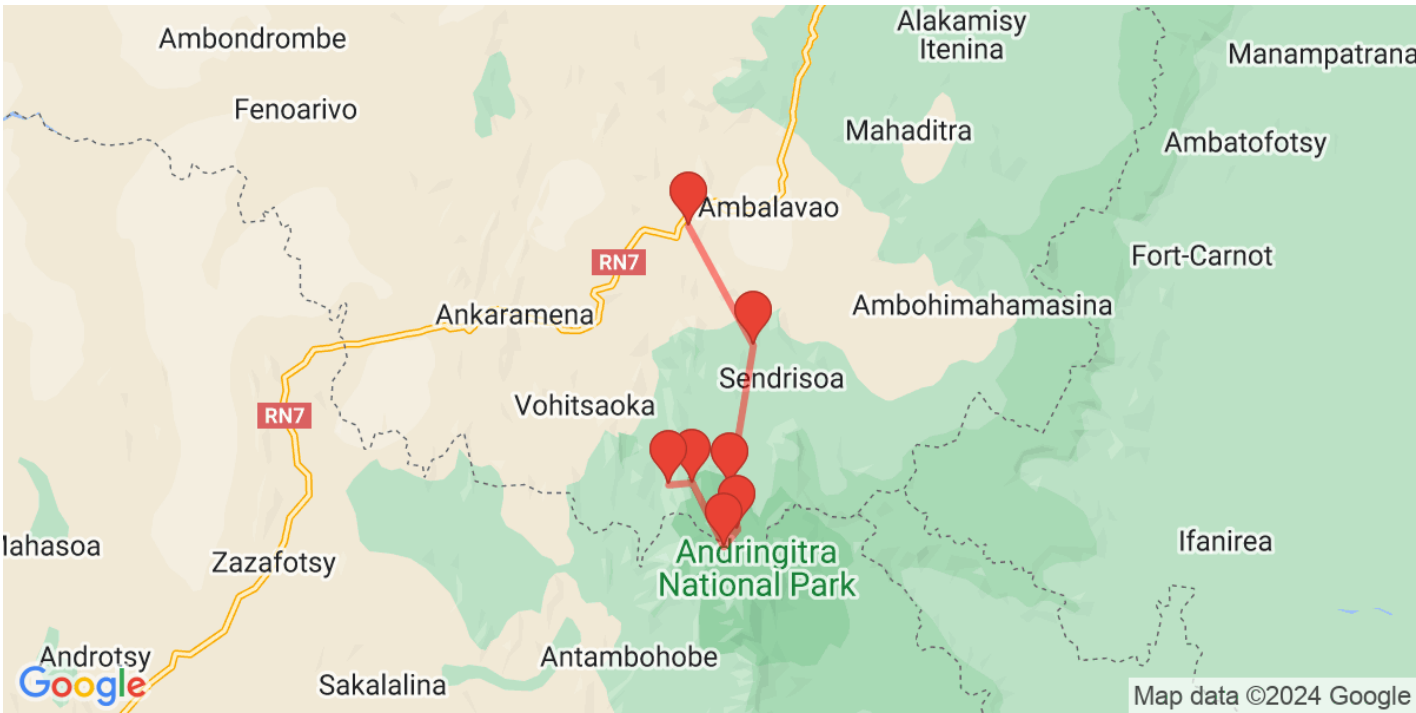


Vallée de Tsaranoro

- Fin de notre prestation après le déjeuner préparé par votre équipe dans la **Vallée de Tsaranoro**. Les éventuelles nuitées et repas supplémentaires sont à votre charge, ainsi que le retour vers Antananarivo ou la suite du voyage. Possibilité d'organiser les transferts en sus, sur demande. Nous consulter.

Petit déjeuner	Bivouac Détours Madagascar
Déjeuner	Bivouac Détours Madagascar

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-2	3-4	5-8
2500000 MGA	2000000 MGA	1750000 MGA

Tarifs RÉSIDENT ; hors transport vers Anja et depuis la Vallée de Tsaranoro. Tarifs NON-RÉSIDENT : Base 2 : 680 € par personne, Base 3-4 : 550 € par personne, Base 5-8 : 480 € par personne.

Inclus

- Les services d'un guide francophone connaissant parfaitement le massif durant le trek,
- Les nuits sous tente avec matériels de camping et de cuisine inclus (prévoir un duvet),
- La pension complète pendant les nuits en bivouac, du dîner du J1 au déjeuner du J7,
- L'équipe de porteurs et guides locaux pendant les treks,
- Les visites et activités telles que décrites au programme,
- Les droits d'entrée dans les parcs et réserves, frais de guides locaux obligatoires inclus,
- L'acheminement du guide et du matériel de bivouac depuis la capitale pour le trek.

Non inclus

- Les vols internationaux et vols domestiques,
- Les transferts en véhicule 4x4 ou taxi brousse jusqu'à Anja et au départ de la Vallée du Tsaranoro,
- Les nuits d'hôtel sur le trajet pour se rendre au départ du trek et à la fin de trek,
- Le petit-déjeuner et déjeuner du J1,
- Le dîner du J7,
- Le duvet pendant le trek,
- Les activités non-mentionnées au programme,
- Les boissons (eau minérale, sodas, bières...) pendant et en dehors des repas,
- Les pourboires et les dépenses personnelles,
- L'assurance annulation rapatriement,
- Les frais de visa.

Informations supplémentaires

Détours Madagascar est une société de tourisme de droit Malagasy,
Titulaire de la Licence B Tour Operator, N° 061-13/Minitour
Titulaire de la Licence A Agence de Voyages, N° 062-17/Minitour

Enregistrée au registre du commerce d'Antananarivo : RCS 2013B00700,
NIF : 5 001 418 979 - N° STAT : 79110 11 2013 0 10890
Assurances Responsabilité Civile Professionnelle : ARO Assurances Police N° : 619970, Assuré N° : B 7343

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de **Détours Madagascar** ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de **Détours Madagascar** (www.detoursmadagascar.com et www.voyagemadagascar.com) ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par **Détours Madagascar**. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par **Détours Madagascar**.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, **Détours Madagascar** vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer **Détours Madagascar** et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez **Détours Madagascar** et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer **Détours Madagascar** au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

Votre Passeport :

Important : votre passeport doit être en cours de validité. Il doit être impérativement et obligatoirement **valable 6 mois après** la fin du séjour à Madagascar.

Vos documents de voyage

- Votre passeport en cours de validité,
- Vos billets d'avion internationaux, et/ou nationaux,
- Votre contrat d'assurance rapatriement/frais premiers secours, -
- Votre carnet de vaccination non obligatoire,
- Votre carte de groupe sanguin si possible.

L'obtention du visa d'entrée sur le territoire malgache

En arrivant sur le territoire :

Le cout du visa est de 35 €uros pour un séjour de moins de 30 jours.

Il s'obtient facilement à votre arrivée sur le territoire malgache.

Cela concerne tous les aéroports à Madagascar accueillant des vols internationaux.

En arrivant dans l'aérogare, à la sortie de l'avion, un couloir pour passagers est dédié à l'octroi des visas touristiques.

Cette procédure est la plus simple. Nous vous la conseillons.

Auprès des ambassades et consulats de vos pays d'origine :

Pour information, téléchargez le document expliquant la procédure et la constitution du dossier pour l'obtention du visa auprès de l'ambassade de Madagascar.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Détours Madagascar vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer' Multirisque
- Explorer' Annulation
- Explorer' Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre est disponible sur le site Internet de l'assureur.

Détours Madagascar en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant tout la durée de son voyage.